



Avis de course

Régate Inter- ligue LASER du 28 et 29 avril 2012

3^{ème} manche du championnat atlantique 2012

Organisation :

Association Nautique de Bourgenay

Tirage au sort :

Lots offerts par notre partenaire « les Jardins de l'Atlantique »

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1.** les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012*
- 1.2.** les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisés en annexe « prescriptions »
- 1.3.** les règlements fédéraux et les règlements de la classe laser
- 1.4.** les IC et leurs annexes à consulter au panneau d'affichage
- 1.5.** en cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de la Publicité), telle que modifiée par le règlement de la publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTIONS

- 3.1.** La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe « **laser** » :

-standard
-radial
-4.7

- 3.2.** Les barreurs des bateaux admissibles peuvent s'inscrire en cliquant sur le lien suivant
http://xn--rgateslaser-bbb.info/inscriptions_afl/Formulaire.php?regate=22

ou : en complétant le formulaire disponible sur le site du club <http://anbourgenay.com> et en l'envoyant

A.N.B. Port de Bourgenay

85440 TALMONT ST HILAIRE

Au plus tard le 21 avril

- 3.3.** Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence FFVoile 2012 valide portant le cachet médical et timbre AFL 2012
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge délivré par l'association de classe
 - les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Réduction : le club accorde une réduction à tous les coureurs qui envoient leur formulaire d'inscription accompagné du montant des frais avant la date du 21 avril 2012.

Inscription avant le 21 avril : 30 €

Inscription après le 21 avril : 35 €

Inscription au repas pour les accompagnants : 10 €

5. PROGRAMME

5 .1. Confirmation d'inscription : samedi 28 avril 2012 de 9h à 12h30

5.2. Jours de course :

- samedi 28 avril 2012

14h30 : signal d'avertissement, courses à suivre

19h30 : Pot de bienvenue et buffet dinatoire au club house de l'A.N.B

- dimanche 29 avril 2012 :

10h : signal d'avertissement, courses à suivre

16h30 : proclamation des résultats à l'Hôtel des Jardins de l'Atlantique situé sur le port de Bourgenay.

Aucun départ ne sera donné après 16h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses et les annexes éventuelles seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 28 avril 2012
- affichées selon la prescription fédérale au panneau d'affichage officiel

7. LES PARCOURS ET PLAN D'EAU

Les parcours à effectuer sont les suivants : type trapèze ou triangle (cf annexes parcours)

Le plan d'eau se situe dans une zone de 2 milles autour de l'entrée du port.

8. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de deux. Trois courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant qu'après la régate.

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} de chaque série

1^{ère} féminine de chaque série

Les lots de valeur offerts par nos partenaires seront tirés au sort parmi les concurrents présents à la remise des prix.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

L'association Nautique de Bourgenay (A.N.B) Port de Plaisance 85440 TALMONT ST HILAIRE

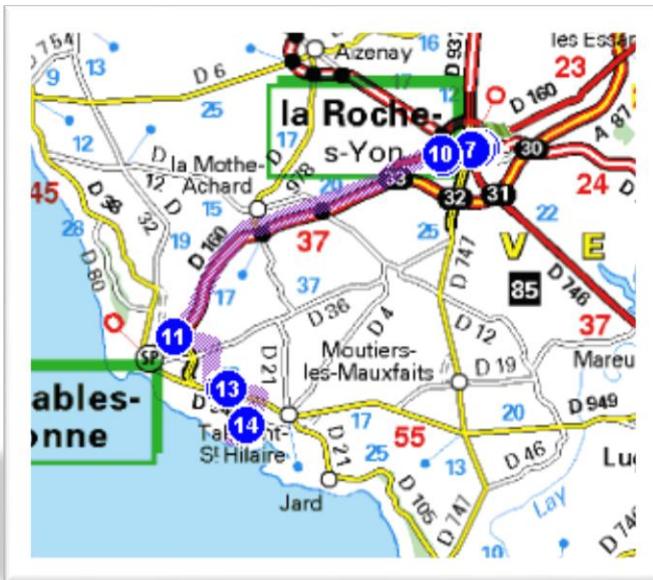
Tel. : 02.51.22.02.57 / 06.08.01.74.86

Courriel : anbourgenay@free.fr

Site : <http://anbourgenay.com>

INFORMATION GENERALES :

Comment se rendre sur le site de Port Bourgenay :



Hébergements :

➤Hôtels

Notre partenaire à proximité immédiate :

- Les jardins de l'Atlantique : rue du large 85440 Talmont st Hilaire

Tel : 02.51.23.23.23 Internet : atlantique@vacancesbleues.com

Dans un rayon de 5 kms :

- Les Parcs : 226, rue des parcs « la Guittière » 85440 Talmont st Hilaire

Tel : 02.51.90.61.64 Internet : contact@les-parcs.com

- Le Commerce : 3, rue du centre 85440 Talmont st Hilaire 02.51.90.60.28

- Le centre : 1, rue du centre 85440 Talmont st Hilaire 02.51.90.60.35

➤Centre d'accueil : (groupes)

- Centre du Porteau P.E.P 85 210, impasse du Porteau 85440 Talmont st Hilaire tel : 02.51.22.00.22 Internet : pep85.com

- Notre Dame de Bon Accueil 328, avenue notre Dame 85440 Talmont st Hilaire tel : 06.98.70.17.56

- Gîte de groupe Bertrand CARAYOL : La Pinière, 85440 Talmont st Hilaire

Tel : 02.51.22.25.66 Internet : www.lapiniere.fr

➤Chambres d'Hôtes :

- Au château « SCREVE », La Court d'Aron 85540 Saint-Cyr-En-Talmondais Tel : 02.51.97.47.26

- Yolaine CRETINON Les Landries 85440 Talmont St Hilaire Tel : 02.51.22.03.08

- Frédérique MARTINEAU 2511, rue du port de la Guittière 85440 Talmont st Hilaire

Tel : 06.07.75.21.79

- Mme CLAVIER La petite Garcillière 85440 Talmont st Hilaire Tel : 02.51.20.74.

➤Meublés de tourisme :

- Marie-Laure VANOT 207, rue de la Dagoterie 85440 Talmont St Hilaire

Tel : 06.08.93.52.85 mail : ml.vanot@free.fr http://patrick.vanot.free.fr

Informations complémentaires :

Office du tourisme de Talmont st Hilaire : <http://ot-talmont-bourgenay.com>